

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES DE SAVOIE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social : Square André Tercinet,
73000 CHAMBERY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES DE SAVOIE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social : Square André Tercinet,
73000 CHAMBERY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels :
Le montant de l'indemnité d'assurance, relatif à l'incendie du siège intervenu à l'été, n'étant pas connu à la date d'arrêté de comptes, aucun produit n'est enregistré dans le comptes annuels de l'exercice par rapport à cet évènement.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

ROSTAN AUDIT & CONSEIL

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Chambéry

S.A.S au capital de 6000 euros
489 548 362 RCS Chambéry

550, rue Le Cheminet
73 290 La Motte-Servolex

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Chambéry, le 22 mai 2024

ROSTAN AUDIT ET CONSEIL

Société de commissariat aux comptes
550, rue Le Cheminet
73290 LA MOTTE SERVOLEX


Jean Philippe GONZALEZ

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...	35 820.75	35 195.75	625.00	1 339.00	-714.00	-53.32	
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains	60 289.98	28 047.75	32 242.23	32 242.23			
	Constructions	1 995 887.06	1 122 299.91	873 587.15	1 186 237.93	-312 650.78	-26.36	
	Installations techniques Matériel et outillage	7 539 681.22	1 865 236.31	5 674 444.91	5 077 793.31	596 651.60	11.75	
	Immobilisations corporelles en cours							
	Avances et acomptes	2 400.00		2 400.00		2 400.00		
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>								
Immobilisations financières (1)								
Participations et Créances rattachées								
Autres titres immobilisés	4 830.69	4 590.69	240.00	240.00				
Prêts	77 853.52		77 853.52	68 775.30	9 078.22	13.20		
Autres	3 594.45		3 594.45	4 064.45	-470.00	-11.56		
Total I	9 720 357.67	3 055 370.41	6 664 987.26	6 370 692.22	294 295.04	4.62		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Créances (2)							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 341 265.68	90 668.88	1 250 596.80	1 109 827.80	140 769.00	12.68	
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	2 609 483.58		2 609 483.58	931 311.74	1 678 171.84	180.19	
	Valeurs mobilières de placement							
	Instruments de trésorerie							
Disponibilités	1 092 488.60		1 092 488.60	1 120 956.60	-28 468.00	-2.54		
Charges constatées d'avance (2)	120 781.15		120 781.15	167 257.64	-46 476.49	-27.79		
Total II	5 164 019.01	90 668.88	5 073 350.13	3 329 353.78	1 743 996.35	52.38		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecarts de conversion actif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	14 884 376.68	3 146 039.29	11 738 337.39	9 700 046.00	2 038 291.39	21.01		

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	1 470 094.26		1 470 094.26			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité	89 391.96		93 614.96		-4 223.00	-4.51	
Autres							
Report à nouveau	-686 306.48		-700 550.49		14 244.01	2.03	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-54 939.64		10 021.01		-64 960.65	-648.24
	Situation nette (sous total)	818 240.10		873 179.74		-54 939.64	-6.29
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	2 268 600.52		407 992.97		1 860 607.55	456.04
	Provisions réglementées						
	Total I	3 086 840.62		1 281 172.71		1 805 667.91	140.94
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	45 000.00		15 000.00		30 000.00	200.00
	Total II	45 000.00		15 000.00		30 000.00	200.00
PROVISIONS	Provisions pour risques	150 438.50		146 444.00		3 994.50	2.73
	Provisions pour charges	180 205.24		205 893.98		-25 688.74	-12.48
	Total III	330 643.74		352 337.98		-21 694.24	-6.16
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 985 154.35		4 253 853.93		-268 699.58	-6.32
	Emprunts et dettes financières diverses	127 685.32		48 372.66		79 312.66	163.96
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 258 735.63		2 233 448.83		25 286.80	1.13
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	471 628.46		573 775.42		-102 146.96	-17.80
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	979 588.12		846 521.89		133 066.23	15.72
	Instruments de trésorerie						
Produits constatés d'avance	453 061.15		95 562.58		357 498.57	374.10	
	Total IV	8 275 853.03		8 051 535.31		224 317.72	2.79
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	11 738 337.39		9 700 046.00		2 038 291.39	21.01

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens	22 380.95		24 414.40		-2 033.45	-8.33
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	6 312 650.35		4 463 518.70		1 849 131.65	41.43
Parrainages	167 160.01		148 567.13		18 592.88	12.51
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	2 887 404.88		2 936 629.60		-49 224.72	-1.68
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	183 116.31		155 042.55		28 073.76	18.11
Utilisations des fonds dédiés	15 000.00				15 000.00	
Autres produits	17 524.43		4 694.97		12 829.46	273.26
Total I	9 605 236.93		7 732 867.35		1 872 369.58	24.21
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	16 859.93		11 063.66		5 796.27	52.39
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	5 084 233.36		3 955 807.13		1 128 426.23	28.53
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	314 370.02		249 593.88		64 776.14	25.95
Salaires et traitements	2 658 004.88		2 330 994.59		327 010.29	14.03
Charges sociales	823 371.25		744 058.89		79 312.36	10.66
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	578 189.36		338 068.82		240 120.54	71.03
Dotations aux provisions	110 219.98		45 046.87		65 173.11	144.68
Reports en fonds dédiés	45 000.00		15 000.00		30 000.00	200.00
Autres charges	27 481.81		38 724.78		-11 242.97	-29.03
Total II	9 657 730.59		7 728 358.62		1 929 371.97	24.96
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-52 493.66		4 508.73		-57 002.39	NS

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation	1 085.86		29 431.75		-28 345.89	-96.31
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	1 078.05		7 597.61		-6 519.56	-85.81
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	2 163.91		37 029.36		-34 865.45	-94.16
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	57 663.40		41 921.35		15 742.05	37.55
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV	57 663.40		41 921.35		15 742.05	37.55
2. Résultat financier (III-IV)	-55 499.49		-4 891.99		-50 607.50	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	-107 993.15		-383.26		-107 609.89	NS
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	113 757.50		24 861.93		88 895.57	357.56
Sur opérations en capital	230 862.45		23 607.03		207 255.42	877.94
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V	344 619.95		48 468.96		296 150.99	611.01
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	22 702.12		16 815.79		5 886.33	35.00
Sur opérations en capital	264 869.82		7 915.90		256 953.92	NS
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 994.50		13 333.00		-9 338.50	-70.04
Total VI	291 566.44		38 064.69		253 501.75	665.98
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	53 053.51		10 404.27		42 649.24	409.92
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	9 952 020.79		7 818 365.67		2 133 655.12	27.29
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	10 006 960.43		7 808 344.66		2 198 615.77	28.16
5. EXCEDENT OU DEFICIT	-54 939.64		10 021.01		-64 960.65	-648.24

ATTENTION : RESULTAT BILAN différent RESULTAT COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 11 738 337.39 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 9 605 236.93 Euros et dégageant un déficit de -54 939.64 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le Siege de l'Association à été victime d'un incendie dans la nuit du 30 juin au 01 juillet 2023. Le siège a été détruit en parti , impliquant une sortie des actifs du bilan. En comptabilité sont inscrits en produits à recevoir les indemnités en lien avec le mobilier 73k€. Pour ce qui est de l'indemnisation du bâtiment , l'assurance n'a pas transmis le montant d'indemnisation , par prudence aucun montant n'a été provisionné. L'incidence de cette incendie sur les comptes 2023 s'élève à -163k€.

Nous avons affectés les résultats des activités CPH et CADA des exercices 2022 en compte de réserve de compensation , dans l'attente de la confirmation des décisions budgétaires.

La phase 3 des travaux de Courchevel s'est achevée en décembre 2023, le projet a été financé en grande partie sur 2023 , afin de permettre la remontée des dépenses au 15 janvier 2024. Soit environ 1.3M€ , 80% de cette somme est attendue pour juillet 2024.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 (modifié par le règlement ANC 2020-08) et à défaut d'autres dispositions spécifiques à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 870		
TOTAL	36 870		
Terrains	60 290		
Constructions sur sol propre	1 863 833		
Installations générales agencements aménagements des constructions	467 018		15 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 203 557		16 960
Installations générales agencements aménagements divers	4 920 118		1 084 415
Matériel de transport	307 589		1 880
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	35 256		
Emballages récupérables et divers	31 086		23 263
Avances et acomptes			2 400
TOTAL	8 888 747		1 143 919
Autres titres immobilisés	4 831		
Prêts, autres immobilisations financières	72 840		9 078
TOTAL	77 670		9 078
TOTAL GENERAL	9 003 287		1 152 997

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 049	35 821	35 821
Terrains			60 290	60 290
Constructions sur sol propre		240 511	1 623 322	1 623 322
Installations générales agencements aménagements constr.		109 453	372 565	372 565
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		6 306	1 214 211	1 214 211
Installations générales agencements aménagements divers		24 678	5 979 855	5 979 855
Matériel de transport		1 009	308 460	308 460
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		31 821	3 435	3 435
Emballages récupérables et divers		20 629	33 720	33 720
Avances et acomptes			2 400	2 400
TOTAL		434 407	9 598 258	9 598 258
Autres titres immobilisés			4 831	4 831
Prêts, autres immobilisations financières		470	81 448	81 448
TOTAL		470	86 279	86 279
TOTAL GENERAL		435 926	9 720 358	9 720 358

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	35 531	714	1 049	35 196
Terrains	28 048			28 048
Constructions sur sol propre	782 918	56 316	48 566	790 669
Installations générales agencements aménagements constr.	361 695	12 837	42 900	331 631
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	643 203	156 617	6 015	793 805
Installations générales agencements aménagements divers	571 820	294 793	4 911	861 701
Matériel de transport	144 414	50 832	1 009	194 238
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	34 696	178	31 439	3 435
Emballages récupérables et divers	25 680	6 136	19 759	12 057
TOTAL	2 592 473	577 709	154 598	3 015 584
TOTAL GENERAL	2 628 004	578 423	155 647	3 050 780

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	714				
Constructions sur sol propre	56 316				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	12 837				
Instal.techniques matériel outillage indus.	156 617				
Instal.générales agenc.aménag.divers	294 793				
Matériel de transport	50 832				
Matériel de bureau informatique mobilier	178				
Emballages récupérables et divers	6 136				
TOTAL	577 709				
TOTAL GENERAL	578 423				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	146 444	3 995			150 439
Pensions et obligations similaires	205 894	386 436	412 124		180 205
TOTAL	352 338	390 430	412 124		330 644

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	4 591				4 591
Sur comptes clients	61 547	191 717	162 596		90 669
TOTAL	66 138	191 717	162 596		95 260
TOTAL GENERAL	418 476	582 147	574 720		425 903
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		155 220	106 787		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	77 854	77 854	
Autres immobilisations financières	3 594	3 594	
Clients douteux ou litigieux	90 669	90 669	
Autres créances clients	1 250 597	1 250 597	
Personnel et comptes rattachés	1 810	1 810	
Divers état et autres collectivités publiques	2 236 677	2 236 677	
Groupe et associés	115 695	115 695	
Débiteurs divers	220 974	220 974	
Charges constatées d'avance	120 781	120 781	
TOTAL	4 118 651	4 118 651	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	9 078		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	77 854		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 059	4 059		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 981 096	3 981 096		
Emprunts et dettes financières divers	25 687	25 687		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 258 736	2 258 736		
Personnel et comptes rattachés	179 081	179 081		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	225 906	225 906		
Autres impôts taxes et assimilés	66 641	66 641		
Autres dettes	398 548	398 548		
Produits constatés d'avance	453 061	453 061		
TOTAL	7 592 814	7 592 814		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	72 232			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	338 599			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	761 097
Autres créances	2 360 378
Total	3 121 475

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 894
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	822 455
Dettes fiscales et sociales	124 857
Autres dettes	131 947
Total	1 083 152

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		120 781
Total		120 781
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		453 061
Total		453 061

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
les engagements correspondants ont été comptabilisés par voie de provision , dont le
montant cumulé s'élevait à 180 205€ au 31/12/2023.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			180 205
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			